

Annexes

mise à jour du 12 octobre 2018

Servitudes d'utilité publique


II. Utilisation de certaines ressources et équipements

Protection contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques

Cours d'eau



MAIRIE DE PARIS Urbanisme



VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

Servitudes de protection contre les obstacles

- Zone spéciale de dégagement (faisceau)
- Altitude NGF du palier du faisceau
- Pour avoir le palier du faisceau suivant le nivellement orthométrique "Ville de Paris", retrier 0,33m
- Secteur de dégagement

Servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques

- Zone de garde
- Zone de protection
- Chaque couleur correspond à un centre radioélectrique

Cours d'eau

- Servitude de halage
- Servitude de marchepied